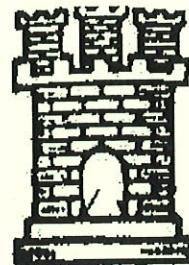




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Aurélien-Caroline CAGNINA-DUPONT demeurant rue Tilice 58 à 4458 Fexhe-Slins.

Le terrain concerné est situé Rue Louvetain, 22 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section B n°190G15, 190H15.

La demande vise les travaux suivants : **Rénovation d'une habitation**, et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

-Le nombre de matériaux de parement pour l'ensemble des façades d'un même volume est supérieur à deux ;

-L'utilisation de panneaux en fibre-ciment comme matériaux de parement ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU 04.380.93.38. OU 04.380.93.44.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : florine.parizel@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 février 2021 au 08 mars 2021 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : florine.parizel@esneux.be